

Conseil du Centre

77^e session, Turin, 30-31 octobre 2014

CC 77/7/3

POUR INFORMATION

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suivi des recommandations du Chef auditeur interne pour l'année qui s'est achevée au 31 décembre 2013

Introduction

1. Lors de la 75^e session du Conseil du Centre (octobre 2013), le Chef auditeur interne du Bureau international du Travail (BIT), qui est aussi l'auditeur interne du Centre, a présenté au Conseil un rapport sur les principaux résultats de l'audit interne et des missions d'enquête effectués au Centre en 2012. Sur la base d'une évaluation des risques concernant les processus métiers du Centre, le Bureau de l'audit interne (IAO) a mené un audit de la tarification des activités de formation du Centre et un audit sur la méthodologie de partage des coûts sur le campus et a remis ses rapports finaux respectivement en juillet et en octobre 2013.
2. Le présent document aborde les mesures de suivi prises par le Centre pour donner application aux recommandations de l'IAO contenues dans les rapports d'audit présentés en 2013, ainsi que le statut des recommandations préalablement rapportées au Conseil.
3. Toutes les recommandations prioritaires contenues dans le rapport de 2013 du Chef auditeur interne, les réponses apportées par le Centre et les détails des actions de suivi achevées figurent à l'annexe I.
4. Le Centre continuera à travailler avec le Chef auditeur interne et le tiendra informé des progrès réalisés dans l'application des recommandations encore en suspens.

Turin, 17 juin 2014

Annexe I

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
Recettes générées par les activités de formation				
1	En 2011, le Centre a commandité un examen des processus métiers (BPR) de ses activités, lequel avait commencé au moment où l'audit a eu lieu. Le cahier des charges du BPR couvre les revenus générés par les activités de formation. De ce fait, la mise en œuvre des changements subséquents aux recommandations et conclusions de l'IAO devra être envisagée après l'achèvement du BPR.	L'équipe BPR a conclu ses travaux sur les recommandations formulées par l'équipe de projet de Genève. Les outils développés sont un outil de budgétisation, un module de garantie pour l'enregistrement et le suivi des accords de financement, un outil de facturation amélioré, une nouvelle version de MAP (un outil de planification des activités) qui ne nécessite plus de mise à jour manuelle de certaines données mais les récupère automatiquement d'Oracle, et un outil de gestion des transferts de recettes à travers les exercices.	Achévé	Février 2014

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
Sécurité informatique				
1	<p>Contrôle de l'accès Formaliser le processus de contrôle de l'accès (y compris l'accès à distance), en définissant le flux de travail pour la gestion des comptes et des profils et pour l'octroi, le maintien, l'examen régulier et le retrait des droits d'accès. Renforcer la politique en matière de mots de passe (longueur, complexité, expiration) pour toutes les applications et tous les systèmes. Mener avec les acteurs appropriés un examen régulier des utilisateurs et des droits d'accès. Les informations sensibles ne doivent pas être accessibles via l'Internet, sauf sous contrôle strict, et toutes les données doivent être envoyées sous forme cryptée.</p>	<p>Un catalogue des services proposés par la section ICTS, qui aborde les procédures formelles pour l'octroi, la modification et le retrait des droits d'accès aux systèmes informatiques, a été publié. La politique en matière de mots de passe a été intégrée dans la politique sur l'utilisation des technologies de l'information. La migration du domaine de Novell vers Microsoft a permis de mettre en œuvre une politique renforcée en matière de mots de passe pour toutes les applications et tous les systèmes. ICTS coordonne et examine régulièrement avec les Services des ressources humaines (HRS) les changements au niveau du personnel et les droits d'accès correspondants. Les comptes d'utilisateurs et les droits qui y sont liés sont revus chaque mois. La section ICTS a achevé le travail d'identification des systèmes qui imposaient des contrôles cryptographiques supplémentaires, y compris pour les ordinateurs portables et les disques partagés, et ouvert des voies de communication et d'échange de documents sécurisées.</p>	Achevé	Février 2014

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
Examen des créances ouvertes				
1	Établir clairement les rôles et responsabilités des Services financiers et des chefs de programmes pour les cas où des activités se poursuivent dans le cadre d'un accord avec un sponsor alors que les fonds n'ont pas été reçus selon les modalités dudit accord.	Les dispositions en matière d'autorisation de signature ont été modifiées afin d'incorporer les conditions, l'évaluation du risque, les processus d'exception et les responsabilités des Services financiers et des chefs de programmes à poursuivre les activités en attente de la réception d'un paiement.	Achevé	Mai 2013
2	Étendre le mandat du Comité des finances au contrôle des débiteurs, afin de permettre une action corrective en temps utile.	Le mandat du Comité des finances a été modifié en 2012. L'examen des créances ouvertes a été érigé en point récurrent de l'ordre du jour de ses réunions. L'efficacité accrue de la collecte des sommes à recevoir est maintenue.	Achevé	Août 2012

N°	Recommandation	Réponse du Centre	Statut de mise en œuvre	Date d'achèvement
Tarification des activités de formation et partage des coûts sur le campus				
1	Examiner le modèle d'imputation des coûts afin de calculer de manière plus précise les contributions aux coûts fixes et de fournir des informations de gestion utiles pour la prise de décisions.	Le Centre intégrera dans son plan de travail pour 2015 la mise en œuvre d'un modèle plus adéquat d'imputation des coûts.	En cours	
2	Examiner la possibilité d'utiliser mieux les systèmes informatiques afin de soutenir le modèle d'imputation en tenant compte des considérations relatives à la rentabilité.	Différentes options ont été présentées et étudiées par les développeurs potentiels en 2013, considérant l'utilisation des plateformes existantes. Ces options et les arrangements de partenariat n'étaient pas viables. Le Centre se penchera sur l'identification d'une solution possible en 2015 selon les moyens disponibles.	Non mise en œuvre	
3	Revoir la méthodologie de partage des coûts afin d'appliquer un système de recouvrement des coûts plus cohérent et plus équitable pour le Centre, l'ECSNU et l'UNICRI. Formaliser l'approche à travers un document de politique, afin de faciliter les révisions futures rendues nécessaires par les changements de l'environnement du campus ou des accords avec les autres agences.	Le rapport des consultants, PwC, a été transmis à l'ECSNU et à l'UNICRI en décembre 2013. Les premières discussions avec ces deux institutions ont eu lieu en mars 2014. Un document de politique sera rédigé dès qu'un accord aura été trouvé avec l'ECSNU et l'UNICRI sur la méthodologie et les principes du partage des coûts.	En cours	
4	Entamer des discussions avec l'ECSNU et l'UNICRI sur la révision des accords de partage des coûts.	Les parties aux accords de partage des coûts sont l'OIT et les Nations Unies. Toute modification de ces accords doit être convenue entre elles. Le Centre a fait part aux Nations Unies, à l'ECSNU et à l'UNICRI de la volonté de l'OIT de revoir ces accords.	En cours	